

COMMISSION ENFANCE ET EDUCATION

Compte-rendu de la réunion du lundi 18 mai 2015 à 18h00

Salle 6 du 144, Avenue de Thionville

ORDRE DU JOUR

Pôle Éducation

1. Dépenses de fonctionnement des classes élémentaires des établissements privés sous contrat d'association
2. Fermetures et désaffectations d'écoles - Modification de périmètres scolaires
3. Tarification des services périscolaires

Pôle Petite Enfance

4. Création d'un Multi-Accueil de 30 places et d'un Pôle Parentalité aux Primevères à Borny
5. Conventions de location de berceaux au bénéfice des entreprises, institutions et communes partenaires
6. Modification des règlements de fonctionnement et d'attribution des places en établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville de Metz
7. Attribution de subventions aux associations familles et Petite Enfance

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire.

- Madame Myriam SAGRAFENA, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Madame Annie HOMMEL, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe de quartier, membre titulaire,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Madame Christine SINGER, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint de quartier, membre suppléant.

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLY, Conseiller Délégué, membre suppléant,
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant.

- Madame Hanifa GUERMITI, Adjointe de quartier, membre titulaire,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Catherine MOREL, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Délégué, membre suppléant,
- Monsieur Jérémie ALDRIN, Conseiller Municipal, membre suppléant.

Madame Danielle BORI, Présidente, ouvre la séance à 18h12 en excusant les membres ne pouvant être présents.

Le procès-verbal de la commission enfance et éducation précédente est approuvé.

1^{er} Point : Dépenses de fonctionnement des classes élémentaires des établissements privés sous contrat d'association.

Madame BORI présente le rapport.

Madame COLIN- OESTERLE souligne que les écoles privées sont en difficulté, et demande une mise en conformité avec les contraintes réglementaires en la matière. Madame BORI précise qu'un plan de rattrapage est mis en œuvre.

Avis favorable de la Commission

Observation : Madame SINGER et Madame COLIN OESTERLE formulent un avis défavorable.

Rapporteur : Madame BORI

2^e Point : Fermetures et désaffectations d'écoles. Modification de périmètres scolaires.

Madame BORI présente le rapport.

Madame SINGER demande si les équipes pédagogiques ont été informées des modalités de la poursuite de la scolarité des enfants, et Madame COLIN OESTERLE déplore que l'information relative aux fermetures ait été donnée après les élections, mettant les parents devant le fait accompli.

Madame BORI précise que toute l'information disponible a été communiquée tant aux parents qu'aux équipes pédagogiques, et explique que l'Education Nationale a une contrainte de devoir de réserve en période pré-électorale.

Madame SAGRAFENA souligne que les postes d'enseignants sont préservés, et qu'il appartient désormais à la Ville de Metz de construire un projet d'accueil des enfants de moins de trois ans en maternelle, en partenariat avec l'Education Nationale et les professionnels de la petite Enfance.

Monsieur NZIHOU demande quelle sera la distance entre le domicile des parents et les nouvelles écoles de secteur, et si elles sont conformes aux moyennes constatées par ailleurs.

Madame HOMMEL demande si le dispositif passerelle pourra être étendu dans d'autres écoles accueillant des enfants de moins de trois ans, et Madame SAGRAFENA explique que des projets et des échanges d'expériences sont prévus entre les équipes pédagogiques et les membres de l'équipe passerelle.

Avis favorable de la Commission

Observation : Madame SINGER et Madame COLIN OESTERLE formulent un avis défavorable.

Rapporteur : Madame BORI

3^e Point : Tarification des services périscolaires.

Madame BORI présente le rapport.

Madame COLIN OESTERLE demande combien de familles seront concernées par la création des 5 tranches supplémentaires de quotient familial, et s'interroge sur le montant supplémentaire de recettes attendu.

Monsieur JOUZEL explique que 1782 familles sont concernées, soit 37%, et que le gain estimé est de 300 000 € par an. Les taux d'effort proposés varient entre 5% pour une famille avec 2 enfants relevant de la tranche 1, à 3.30% pour une même famille relevant de la tranche 10. Les tarifs d'autres communes sont similaires à ceux adoptés à Metz : Thionville propose un tarif minimum de 3.73 € et maximum de 7.50 €, Sarbourg propose une grille tarifaire entre 1.10 € et 6.60 €, Renne, de 1.00 € à 5.52 €.

Madame COLIN OESTERLE demande combien d'enfants bénéficient du périscolaire du matin, et souligne que 37% d'entre eux vont subir une augmentation du tarif appliqué. 400 enfants sont concernés par le périscolaire du matin pour 2014-2015.

Madame HOMMEL demande l'organisation du périscolaire du soir. Madame BORI explique que le changement est important : un service municipal est créé, qui facturera désormais le périscolaire du soir aux familles, dans la mesure où la passation d'un marché public avec les associations a permis d'harmoniser les tarifs proposés. Elle souligne qu'un lot, celui de Vallières, n'a pu être attribué et que la procédure est relancée en conséquence.

Madame COLIN OESTERLE demande confirmation du maintien en poste des salariés de ces associations ; en effet, le marché prévoit expressément la reprise des salariés en cas de changement d'attributaire. Elle s'interroge également sur le coût complémentaire de l'appel d'offre, qui est évalué à 370 000 € pour le périscolaire du soir.

Avis favorable de la Commission

Observation : Madame SINGER et Madame COLIN OESTERLE formulent un avis défavorable.

Rapporteur : Madame BORI

4^e Point : Création d'un Multi-Accueil de 30 places et d'un Pôle Parentalité aux Primevères à Borny.

Madame SAGRAFENA présente le rapport.

Monsieur NZIHOU souligne qu'il s'agit d'un bon projet.

Avis favorable de la Commission

Rapporteur : Myriam SAGRAFENA

5^e Point : Optimisation du fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville de Metz - Modification des règlements de fonctionnement et d'attribution des places.

Madame SAGRAFENA présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

Rapporteur : Myriam SAGRAFENA

6° Point : Conventions de location de berceaux au bénéfice des entreprises, institutions et communes partenaires.

Madame SAGRAFENA présente le rapport.

Madame COLIN OESTERLE demande la finalité de ce projet, et la localisation des places proposées aux communes de l'agglomération. Madame SAGRAFENA indique qu'il s'agit des places limitrophes, et explique que ce partenariat avec d'autres collectivités locales permet de s'inscrire dans une réflexion sur une mutualisation des politiques d'accueil de la petite enfance.

Madame COLIN OESTERLE remarque que la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles dans un quartier central permettrait de répondre à une demande de la part des parents, et Madame SAGRAFENA indique qu'il s'agit d'une offre à construire, qui est en effet en réflexion.

Avis favorable de la Commission

Rapporteur : Myriam SAGRAFENA

7° Point : Attribution de subventions aux associations famille et petite enfance.

Madame SAGRAFENA présente le rapport.

Mesdames SINGER et COLIN OESTERLE demandent une nouvelle présentation du rapport.

Avis favorable de la Commission

Observation : Madame SINGER et Madame COLIN OESTERLE formulent un avis défavorable.

Rapporteur : Myriam SAGRAFENA

- - - - -

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 20H35.